

Assemblée Générale du 19 novembre 2016

Lieu : Besançon
Rapporteur de séance : Laurent Weiss

Ouverture de l'AG : 18h10. La séance est levée à 19h00.

Dojos représentés : Belfort, Besançon, Blotzheim, Carpentras, Dijon 1, Dijon 2, Lyon, Paris Ecole Militaire, Strasbourg, Toulouse, Tourcoing.

La FFST était représentée par Monsieur Bertrand MAYET-TISSOT.

Rapport moral du responsable de la commission :

Pour l'instant tout va bien. La commission a volontairement limité ses activités récemment et annulé le stage fédéral de mai 2016 afin de favoriser l'émancipation et l'implication des dojos.

Le responsable de la Commission est satisfait car le début de la section ninjutsu au sein de la FFST est dynamique et prometteur. Il note tout de même que ceux sont toujours les mêmes dojos qui sont actifs et qui, de fait, constitue un noyau dur sur lequel la commission peut s'appuyer. Cette configuration est préférable pour l'instant.

Il y a de la place pour toutes les sensibilités au sein de la FFST mais il a été constaté que certains dojos adhèrent à la FFST alors qu'ils suivent en même temps des personnes hostiles à cette dernière.

La saison passée 747 membres répartis dans 44 dojos ont été licenciés à la FFST. Il est rappelé qu'il est important d'envoyer les demandes de licences afin que les membres soient couverts par l'assurance. Certains dojos semblent ne pas l'avoir fait alors que la licence de la saison précédente n'était valable que jusqu'au 31 octobre.

Rapport d'activités

- ❖ Pas de stage fédéral en mai 2016.
- ❖ Stage école des cadres les 1 et 2 octobre 2016 à Carpentras. Les personnes présentes ont suivi des cours sur :
 - le secourisme avec obtention du PSC1
 - les gestes qui sauvent en cas d'attentat
 - la responsabilité médicale des enseignants en cas d'accident
 - la législation sur la légitime défense et le transport des armes
 - la pédagogie

Les différents participants ont apprécié ce stage. De ce fait cette formule sera reconduite.

❖ DIF

Pas d'examen de DIF cette année. Il est proposé d'en organiser un en 2017. Deux solutions pour le faire : soit la commission impose un lieu et une date, soit les candidats transmettent leurs disponibilités et localisation et la commission étudie les faisabilités. Il faudrait au minimum 6 candidats.

Pour information l'examen du tronc commun organisé par la FFST aura lieu à Roissy le 12 mai 2017. Une préparation est possible par l'école des cadres. Pour vous inscrire il suffit de vous rendre sur le site de la FFST puis de cliquer sur l'onglet Formation puis Formulaire DIF.

Pour obtenir le DIF vous avez trois possibilités :

1. Réussir l'examen du tronc commun ainsi que celui du spécifique.
2. En demandant l'équivalence du tronc commun et/ou du spécifique et en passant l'examen manquant
3. Par validation des acquis

Vous avez deux ans pour passer les deux modules. Vous devez être titulaire d'un diplôme de secourisme et présenter un extrait de casier judiciaire.

Questions diverses

❖ Stages fédéraux en 2017 :

- 20 et 21 mai à Strasbourg
- en attente candidatures des dojos pour novembre. Le dojo de Tourcoing est déjà candidat.

❖ Bruno Vicaire informe les membres qu'il organise un stage avec Norio Sakasai qui viendra directement du Japon avec l'accord de notre Soke. Norio Sakasai est chargé de l'enseignement des bases au Honbu Dojo.

❖ Il a été demandé s'il était possible de regrouper un maximum de dates de stages sur une page du site de la section ninjutsu de la FFST. Un appel est lancé afin de recruter un webmaster compétent qui pourrait mettre en place cet outil. Arnel Raux se propose de refaire le site et de mettre en place un outil type Google agenda, mais il précise qu'il n'aura pas le temps nécessaire par la suite pour le faire vivre. La commission recherche donc une ou plusieurs personnes qui pourraient se charger de la veille et de la mise à jour du site.

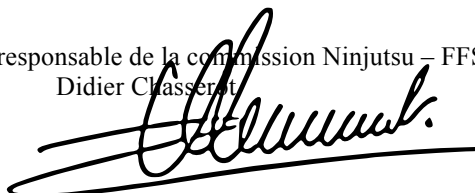
❖ Le référencement des dojos : pas d'avancé sur ce dossier pour l'instant.

❖ Le référentiel FFST : pas d'avancé non plus.

Renouvellement de la commission ninjutsu

Marcelle Terral est reconduite à son poste de secrétaire et de référente kunoichi, ainsi que Didier Chasserot au poste de responsable de la commission avec 10 voix pour et une abstention.

Le responsable de la commission Ninjutsu – FFST
Didier Chasserot



Le rapporteur de séance
Laurent Weiss

